



Association des parents d'élèves Lycée français Montaigne

N'Djaména le 04/06/2020

A l'attention des Parents d'élèves du Lycée Français Montaigne de N'Djaména

Objet : Point de situation par rapport à la Covid-19
et mesures d'accompagnement de l'APE aux parents d'élèves

Chers parents,

Depuis notre communiqué du 20/04 dernier, la situation sanitaire et économique reste inchangée pour beaucoup d'entre nous.

Nous sommes pleinement conscients des efforts que les parents font pour accompagner au quotidien leurs enfants dans leur scolarité en mode « continuité pédagogique », ainsi que les efforts déployés pour en assurer la logistique. Nous savons cependant que beaucoup d'entre nous n'ont pas suffisamment le temps voire parfois les compétences pédagogiques pour enseigner ou venir en aide à l'enfant. Beaucoup d'entre nous sont également confrontés à des problèmes d'accès au réseau internet.

Aujourd'hui, à un mois de la fin de l'année scolaire, nous n'avons toujours pas de certitudes sur l'évolution de la pandémie, même si la tendance semble plus favorable. Mais nous souhaitons vous assurer de notre soutien et vous transmettre les informations et décisions suivantes.

L'Agence pour l'Enseignement du Français à l'Etranger (AEFE), qui pilote le réseau dont notre établissement fait partie, est venue très rapidement nous apporter son soutien dès le début de la crise du COVID-19. Elle a mis en place un plan d'urgence pour répondre aux conséquences de la pandémie du COVID-19. Un courrier a été adressé le 28 mai à tous les établissements du réseau leur demandant de décliner au plan local, en fonction de leur situation. L'AEFE propose donc un soutien à la trésorerie des établissements. Toutefois, ces mesures d'urgence ne sont pas des subventions nouvelles, mais des avances sur trésorerie remboursables dont les modalités ne sont pas connues à ce jour.

Après en avoir délibéré, l'APE a estimé qu'avoir recours à un prêt n'était pas la meilleure solution, mais qu'en revanche il fallait aider les familles en s'appuyant sur nos ressources propres au maximum de nos possibilités financières, sur la base des préconisations de l'AEFE. En effet, nous ne voulons pas non plus hypothéquer l'avenir : la préparation de la rentrée 2020 qui entraînera des coûts supplémentaires importants (et non maîtrisés) liés aux protocoles sanitaires à mettre en place.

C'est donc dans un esprit de solidarité et de responsabilité que l'APE a décidé lors de sa rencontre du 5 juin d'appliquer les mesures suivantes entièrement financées sur le budget de l'établissement estimé environ à 100 millions de Fcfa réparties comme suit :



Association des parents d'élèves Lycée français Montaigne

1) Décisions sur le 3^{ème} trimestre :

- Remboursement des frais relatifs au voyage scolaire en Italie (frais qui ont été déjà déduits des écolages du 3^{ème} trimestre aux familles concernées)
- Remboursement des activités périscolaires aux familles concernées du 2^{ème} semestre
- Remboursement des droits d'examen aux familles concernées
- Baisse de 25 % sur les frais d'écolage de la maternelle
- Baisse de 15 % sur les frais d'écolage pour le primaire, collège et lycée

Ces différents efforts sur le 3^{ème} trimestre, notamment pour la baisse de 25% et de 15%, occasionneront un manque à gagner de l'ordre de 71 millions de Fcfa.

Ces ristournes seront déduites des frais de scolarité pour les familles en instance de paiement ou à faire valoir sur les frais de 2020-2021 pour les familles qui ont déjà réglé leurs factures.

2) Décisions sur la rentrée 2020/2021 :

- Gel de l'augmentation de 2% des frais de scolarité prévue par le budget 2020,
- Remboursement à 50 % des frais de réinscription de (50 000Fcfa par élève). En fonction des projections concernant le nombre d'élèves présents à la rentrée, le manque à gagner pour l'établissement sera supérieur à 30 millions de Fcfa

Ces décisions sont lourdes pour le budget de l'établissement, mais nous avons pensé à l'unanimité des membres que nous devons marquer notre soutien aux familles qui ont témoigné de leur confiance au LFM et à la qualité de son enseignement.

Concernant les conditions de reprise des cours, nous ne sommes pas en mesure aujourd'hui de vous donner plus de détails, les autorités tchadiennes n'ayant rien décidé sur ce point. Nous ne manquerons pas de vous les communiquer dès que nous serons en mesure de le faire.

En tout état de cause, la rentrée 2020-21 devrait se tenir normalement aux dates prévues, soit le 1^{er} septembre pour le LFM.

Nous vous rappelons, chers parents, que les (ré)inscriptions prennent fin le 15 juin et nous espérons que les mesures de solidarité mises en place nous permettront de vous compter à nouveau nombreux à la rentrée prochaine.

Nous restons à votre disposition on pour tout échange et toute information complémentaire.

**Le Comité de gestion
Lycée français Montaigne**